

Commune de
Montricher

CONTACT

N° 8 - Novembre 2025

Distribution des sapins de Noël

La commune remet gratuitement, à chaque famille, un sapin de ses forêts pour célébrer la fête de Noël.

**Le samedi matin
13 décembre 2025**

Dès 9 heures au local du service
forestier à la place des Ages.

Une soupe et des friandises pour
les enfants vous y attendent.

Les personnes âgées ou handicapées, qui ne peuvent pas se déplacer et qui souhaitent recevoir un sapin de Noël, voudront bien s'annoncer auprès de l'administration communale.



Des branches de sapins pour vos jardins et massifs sont votre disposition à la déchetterie

Infos de la Jeunesse pour nouvel-an

Le mardi 30 décembre 2025 : Traditionnel bal à la cantine des Ages de 21h à 4h, entrée 10.- / gratuite pour les habitants de Montricher.

Comme chaque année, par tradition, nous ferons le tour du village avec nos tambours pour vous souhaiter une bonne année !

Le mercredi 31 décembre 2025 : les Oches, le Château, Bois-Désert, Echenoz, les Âges et la Dîme.

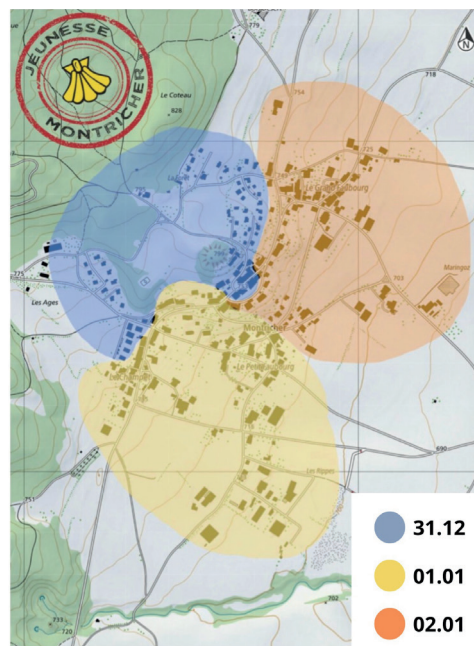
Le jeudi 1er janvier 2026 : Les Chauffours, les Ochettes, le Petit Faubourg, la Chaudine et le Champet.

Le vendredi 2 janvier 2026 : Le Bourg, le Grand Faubourg, la Perrausaz et Sous Revers.

Le samedi 31 janvier 2026 : Souper fondue et Mise à la cantine des Ages (Inscriptions au 077 444 83 68)

**N'oubliez pas le Téléthon
samedi 6 décembre
de 8h à 12h devant le magasin**

TELETHON 





Fontaines de l'Avent

Moments de partage en attendant Noël

Apéro canadien les vendredis

de 19h à 20h30.

28 novembre	Petit Faubourg	La jeunesse
5 décembre	Le Champet	Ski Club
12 décembre	Au Bourg	Mont'raid'union
19 décembre	Grand Faubourg	APV

Merci aux sociétés du Village qui participent et apportent les boissons.

L. Morel 078/934 86 25

A vos agendas pour les prochains RDV de la bibliothèque !

Animations Né pour Lire (0-4 ans) : le samedi 6 décembre, de 9h30 à 10h30. Moment de partage en famille avec son tout-petit. Histoire et courte activité. Découverte des livres en toute liberté. Entrée libre, sans inscription.

Club de lecture 7-14 ans : les vendredis 31 octobre, 28 novembre, 16 janvier et 27 février, de 16h30 à 18h. Goûter, suivi d'un moment d'échange autour de vos livres préférés et d'un temps de lecture libre (emprunt possible pour les abonnés.e.s). Sur inscription (inscription@bibliomontricher.ch), participation aux frais de CHF 5.- par enfant et par rencontre.

Cercle de lecture (tout âge) : les jeudis 6 novembre, 4 décembre et 5 février, de 20h15 à 21h45. Coups

de cœur, chouettes découvertes : venez partager vos émotions ou attiser votre curiosité ! Soirées à thème, sur proposition. Ouvert à tou.te.s, sans inscription.

En dehors de ces animations, l'équipe de la BVM vous accueille :

- à nos horaires habituels : tous les mardis 17h-19h, jeudis 15h30-17h30 et samedis 10h-12h,
- à l'exception des vacances scolaires et des jours fériés : fermeture à Noël, du 22/12/25 au 04/01/26.

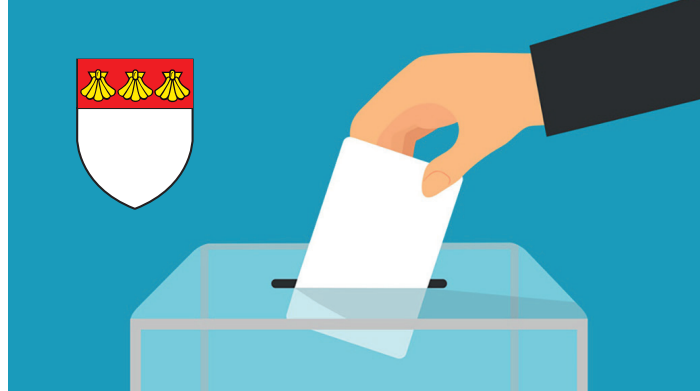
Nous vous informons enfin que la Nuit du Conte n'aura malheureusement pas lieu cette année, par manque de bénévoles pour gérer ce projet à part entière.



Plus d'informations :
www.bibliomontricher.ch
 Et Instagram :
[@bibliomontricher](https://www.instagram.com/bibliomontricher) et
[@cercle.de.lecture_montricher](https://www.instagram.com/cercle.de.lecture_montricher)

Elections communales 2026

Nous vous invitons à une soirée d'information, en vue des élections pour le Conseil communal et la Municipalité dont le premier tour est agendé au 8 mars 2026 :



Mardi 9 décembre 2025 à 19h30

à la salle des sociétés (dernier étage du collège)

Les membres du bureau du Conseil communal et la Municipalité se réjouissent de vous accueillir en nombre et de vous renseigner.

Ciné concert - Bourvil

Rencontre des aînés de l'Isle, Cuarnens, Mont-la-Ville et Montricher

Le 21 janvier, Grande Salle de Montricher à 14h

Venez découvrir un spectacle unique, en compagnie des aînés de la région.

Bourvil sera sur grand écran et nous racontera sa vie, ses films, grâce à des archives de la RTS, mais aussi quelques extraits de ses meilleurs moments au cinéma.

Il passera ensuite la parole en chanson à Patrick et Dominique qui reprendront en live ses plus grands succès, ainsi que des chansons intimistes sur scène. Quelques anecdotes expliqueront également

la naissance de ces chansons qui vous seront interprétées en toute simplicité et avec beaucoup de sincérité.

Des moments à mourir de rire et d'autres d'une infinie tendresse ne vous laisseront pas insensibles à cet instant suspendu dans le temps....

Prix de l'entrée : Fr. 20.-

Organisation : Association des Paysannes Vaudoises, Montricher
Sociétés invitées : Club des Aînés de Cuarnens, L'Isle et Mont-la-Ville

Pour nous faciliter l'organisation de la journée, merci de vous inscrire auprès de Sylvette Redard, Rue des Oches A7, 1147 Montricher.
Tél. 079 304 36 67



Nouvelle carte d'identité biométrique

Elaboration de la première carte d'identité biométrique suisse
Voyages dans l'UE garantis grâce à la carte d'identité biométrique

En 2019, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne (UE) ont adopté un règlement prévoyant que les États membres délivrent exclusivement des cartes d'identité biométriques à partir de 2021. Ce point faisait également partie du paquet de négociation Suisse-UE désormais paraphé.

La Suisse devrait vraisemblablement introduire la carte d'identité biométrique fin 2026 et au plus tard un an après l'entrée en vigueur de l'accord révisé sur la libre circulation des personnes. Les cartes d'identité non biométriques délivrées avant cette échéance pourront être utilisées pour voyager dans l'UE jusqu'à leur expiration (10 ans maximum pour les adultes). Par exemple, si l'accord révisé sur la libre circulation entre en vigueur en 2027, les cartes dé-

livrées jusqu'en 2028 resteront valables pour les voyages dans l'UE jusqu'en 2038. En revanche, les cartes d'identité non biométriques délivrées après 2028 ne permettront plus d'entrer dans l'UE. Il sera néanmoins toujours possible d'obtenir une carte d'identité sans données biométriques pour une utilisation en Suisse.

TRAVAUX GEOMETRIQUES

La Direction du cadastre et de la géoinformation fera procéder prochainement à des travaux de nouvelle mensuration cadastrale sur le territoire communal

Les propriétaires fonciers sont tenus de tolérer l'exécution des travaux sur leur parcelle et de faciliter l'accès sur leur propriété à l'adjudicataire, bureau Mosini et Caviezel, et à son personnel.

Un avis particulier concernant l'exécution de la nouvelle mensuration cadastrale sera envoyé à tous les propriétaires situés dans la zone en travail.

Municipalité

Didier Amez-Droz, Syndic
Administration, finances, RH

Pierre-Yves Morel
Vice-Syndic
Forêts et pâturages, PC, SDIS

Cédric Beaud
Police des constructions,
écoles, ASIABE

Carolyn Schopfer
Voirie, routes, eaux et déchets

Norbert Penel
Bâtiments et domaines, sécurité

Administration

Secrétaire municipale :
Laurence Vacheron
021 864 43 52
greffe@montricher.ch
Lu : 16h à 18h30
Ma : 7h30 à 10h
Me : 9h à 11h
Je : 10h30 à 13h

Contrôle des habitants :
Linda Baudin
021 864 56 70
controle@montricher.ch
Lu : 16h à 18h30
Ma : 7h30 à 10h
Je : 10h30 à 13h

Bourse : Agnès Harr
021 804 16 50
bourse@montricher.ch
Lu : 13h30 à 17h
Ma : 8h à 12h

DÉCHETTERIE

La déchetterie sera fermée le jeudi 25 décembre 2025, le jeudi 1er janvier et le vendredi 2 janvier 2026.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi 29 décembre 2025 et lundi 5 janvier 2026.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du mercredi 24 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026 à 9 heures.

PERSONNEL COMMUNAL

La Municipalité remercie M. Pierre Peytregnet qui a œuvré de nombreuses années en qualité de garde forestier, et qui a pris une retraite méritée.

*La Municipalité ainsi que le
personnel communal vous souhaitent
de belles fêtes et une excellente année 2026*



Transports publics



En collaboration avec MBC, nous avons identifié une solution concernant la course de la ligne 742 arrivant à Montricher, gare à 8h24, course relevée comme peu attractive. En effet, cette course sera prolongée jusqu'à Pampigny-Sévery, gare où elle donnera correspondance avec la ligne 740 en direction de Apples et Morges.

Cette course, actuellement sans correspondance et peu utilisée, devient ainsi une option pour les habitants de la région, notamment pour les déplacements vers Morges.

Cette modification, validée par le commanditaire cantonal (DGMR) sera intégrée dans l'horaire 2026 qui entrera en vigueur le 14 décembre 2025.

Avis d'enquête publique

La Municipalité de Montricher, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), soumet à l'enquête publique du 14 novembre 2025 au 14 décembre 2025 :

- le plan d'affectation communal (PACom) ;
- le règlement du plan d'affectation communal.

Le dossier porte également sur la délimitation de l'aire forestière. Elle met en consultation durant le même délai, le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT qui accompagne le dossier.

Les pièces y relatives sont disponibles à l'Administration communale de Montricher où la population peut en prendre connaissance. Le dossier est également disponible sur le site internet communal : www.montricher.ch.

Les observations ou oppositions seront consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé au Greffe municipal de Montricher, rue du Bourg 3 à 1147 Montricher avant l'échéance du délai d'enquête.

La Municipalité